

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE BIBLIOLOGIE

**18^e Colloque international de bibliologie de l'Association internationale de
Bibliologie (AIB)**

**1^{er} Colloque congolais de bibliologie du Comité congolais de l'Association
Internationale de Bibliologie**

Kinshasa (27 novembre – 3 décembre 2004)

**Enseignement et recherche en bibliologie au département des sciences et
techniques documentaires à l'Institut Supérieur de Statistique (ISS)**

par

Vincent MAVINGA Maleka

**Chercheur et Directeur de la Documentation, Publication, Diffusion à l'Institut National
de la Statistique (B.P. 20/Kinshasa)**

**Chargé de Cours au Département des STD à l'ISS/Kinshasa et Chef de Département
honoraire (B.P. 1757/Kinshasa)**

Mon sujet traitera de l'enseignement et la recherche en bibliologie, au département des Sciences et Techniques Documentaires (STD) à l'ISS / Kinshasa de 1986 à 2004. Si Monsieur Massens Mukis y a jeté les bases en 1977, j'ai pour ma part, complété et rénové en 1983, le programme de cours, en remplaçant notamment les cours d'histoire du livre et de statistiques appliquées par ceux de bibliologie et de bibliométrie. Axé sur trois parties, la présente communication se propose de fournir quelques points de réflexion sur lesquels se fonde en général l'enseignement des sciences et techniques documentaires et celui de la bibliologie en particulier, au sein du département des STD. La première partie retrace l'historique de l'enseignement des sciences et techniques documentaires. La deuxième partie aborde les axes du programme de cours autour de la bibliologie au département des sciences et techniques documentaires. La troisième partie traite de la recherche en bibliologie et de l'apport de la bibliométrie au sein de ce même département. Une conclusion et quelques perspectives clôturent l'exposé.

Aperçu sur l'Enseignement des STD et contenu du programme des cours

Première structure à organiser de manière systématique l'enseignement des sciences et techniques documentaires en RDC, le département des sciences et techniques documentaires existe depuis l'année académique 1977-78 au sein de l'Institut Supérieur de Statistique de Kinshasa (ISS), créé en 1965 mais devenu en 2002 un établissement d'enseignement supérieur et universitaire du secteur public. Le département s'est, de bonne heure, ouvert tant aux enseignants provenant de l'ISTI, l'actuel IFASIC, de l'ISP Gombe et de l'IPN qu'à l'expertise de l'AZABDOM (Association des Bibliothécaires Documentalistes et Muséologues), l'actuel ABADOM. La contribution en matière de documentation fournie par Pauline Atherton de l'Université de Syracuse a permis d'aller de l'avant dans la mise en place du programme de cours.

On savait, dès le début des années 80 dans notre département – qui jusqu'en 1988 s'intitulait « Section de documentation » – que le concept de *documentation* pour citer F. Russo, était « un savoir fondamental de nature transdisciplinaire tendant à se situer en science nouvelle, paradigmatique, c'est-à-dire reconnaissable à un corpus théorique, à un consensus sur son objet, ses méthodes et sur ses procédés, une science carrefour à la recherche d'un principe qui rassemblerait les savoirs dans une vue globale où chacun serait exactement situé, et où les relations avec les autres seraient clairement aperçues »¹. Ceci est d'autant plus vrai que des nouvelles conditions de communication s'imposaient pour notre développement, conditions introduites par les transformations techniques et l'épanouissement scientifique qui caractérisent notre temps (demande de l'information fondée sur la documentation).

C'est à la fin de l'année académique 1979-80 que le département décerna les 8 premiers diplômes de gradué en documentation : bibliothéconomie, documentation, archivéconomie. Il a fallu attendre l'année académique 1991-92 pour que s'ouvre le cycle de licence d'où sortiront en 1993 les premiers licenciés en sciences et techniques documentaires, parmi lesquels nous comptons à ce jour des chefs de travaux, des assistants, des doctorants et des hauts fonctionnaires, travaillant dans les organismes internationaux et dans les administrations publiques que privées.

Depuis 2001-2002, le département organise un cycle de pré-licence (1 an) ouvert à tout détenteur d'un diplôme de gradué ou de licencié dans d'autres disciplines que les STD. Le programme y a inscrit toutes les matières de spécialisation du premier cycle en STD (graduat). Il sied aussi de signaler que, outre le département des STD/ISS, d'autres institutions académiques enseignent la bibliologie :

- L'Institut Facultaire des Sciences de l'Information et de la Communication (IFASIC)
- L'Université de Kinshasa (UNIKIN)
- L'Université Protestante au Congo (UPC)
- Les Facultés Catholiques de Kinshasa (FCK).

Compte tenu du niveau du personnel à former et selon les objectifs spécifiques, chacune des institutions précitées oriente ses enseignements vers un environnement de recherche ou une praxis donnée. Ainsi, un programme de formation dépend d'exigences académiques locales en vigueur, des besoins en personnel et des fonctions qui doivent être assurées. À ce sujet, le département dispose de

¹ RUSSO, F. – *La Pluridisciplinarité*. In : « Études documentaires », Vol. 338, n°1980, p. 772.

deux travaux de fin de cycle de graduat sur la « Formation des diplômés en STD et l'Emploi de 1980 à 1993 ».

Axes du programme des cours en bibliologie

Le programme de cours initié depuis 1977 se fondait sur les activités d'information comprenant jusqu'en 1982, un seul domaine appelé « sciences de la bibliothéconomie et de la documentation ». Les matières de spécialisation portaient essentiellement sur la bibliothéconomie, le catalogage ou la description bibliographique, la bibliographie générale, la bibliographie spécialisée, l'histoire des bibliothèques, l'analyse documentaire auxquels s'ajoutaient les notions de statistiques, l'initiation aux méthodes de recherche, les cours de langue et ceux de culture générale inscrits aux Facultés des lettres et des sciences sociales et humaines.

En 1983, avec l'introduction du cours d'informatique, un deuxième domaine d'activités d'information s'ajoutait pour renforcer la bibliothéconomie traditionnelle qui, désormais, devrait œuvrer avec l'informatique pour une administration rationnelle des unités d'information documentaire. On en vint ainsi au deuxième domaine appelé « science de l'informatique et des télécommunications » qui allait jouer un rôle prépondérant tant dans l'informatisation des systèmes d'information que dans la communication à distance puisque des nouvelles technologies d'exploitation de l'information se développaient. Ce domaine sera essentiellement exploité au département de l'informatique ISS/Kinshasa.

Ce n'est qu'à partir des années 1990 que le cours d'informatique prendra corps au sein du département des sciences et techniques documentaires. En effet, les cours et les séminaires sur l'informatique documentaire n'y entreront qu'en 1995, avec des logiciels de traitement et de gestion automatique de recherche assistée ; d'abord avec CDI/ISIS, mis en route en 1985, pour une base de données textuelles offrant plusieurs fonctions (tri des enregistrements selon les critères définis par l'utilisateur, langage de recherche, impression des catalogues etc.) ensuite avec le logiciel MINISIS, qui, selon les spécialistes est un logiciel polyvalent de gestion de l'information. En effet, ce dernier est conçu de manière à ce que des personnes disposant de peu de connaissances techniques puissent installer et mettre en œuvre un système de gestion des collections. De plus, il répond à une multitude de besoins notamment ceux relatifs à la gestion des bibliothèques, des dossiers, des documents d'archives et des musées etc.

Les applications de ces deux logiciels documentaires inaugurent donc le troisième domaine des activités de l'information connu sous l'appellation : « domaine des sciences de la gestion et des systèmes ». On peut donner comme illustration la recherche automatique de l'information et le dépouillement des indicateurs devant servir à la constitution d'un corpus ou d'un index, lorsque l'on traite des problèmes avec l'analyse de contenu, ou dans le domaine des techniques documentaires appliquées, notamment en matière de condensation et d'indexation d'un texte.

Avant de schématiser ces trois domaines, il faut préciser la portée du concept « corpus » et ses liens avec la bibliométrie à travers l'analyse de contenu et l'analyse documentaire. Pour Roger Mucchielli, analyser le contenu d'un document ou d'une communication « c'est rechercher les informations qui s'y trouvent, dégager le sens ou les sens de ce qui y est représenté, formuler et chercher tout ce que contient ce document ou cette communication ... Elle se veut une méthode capable d'effectuer l'exploitation totale et objective des données informatisables »². Pour que le contenu d'un texte soit commun ou compris de la même manière entre l'auteur et le lecteur, ce dernier doit s'employer à découvrir tous les effets de sens que l'auteur accorde aux mots de son répertoire, et ce, pour appréhender à leur juste valeur, les tendances, les émotions, les attitudes (favorables/ défavorables) fondées sur la psychologie bibliologique de la communicologie, basée sur trois charnières : la médiologie, l'informatologie, la communicologie fonctionnelle. L'« analyse de contenu » est au carrefour de la linguistique et de la psychologie sociale. Les pédagogues, les philologues, les marketeurs et les communicologues y ont un rôle important à jouer. En effet, lorsque « l'analyse de contenu commence, la quantification est à prévoir aussitôt, puisque l'on a assez rapidement à démontrer, à évaluer, à mesurer. En cas de corpus abondant, il faut définir le champ de l'étude et ses

² MUCCHIELLI, Roger – *Analyse de contenu*. Paris, 1980, p. 17.

unités, assurer la représentativité de l'échantillon, et calculer les erreurs probables »³. Tout bien considéré, le choix et la conception des variables ou des indices de mesure qui concernent l'objectif de la recherche en analyse de contenu est impossible à son absence. Le corpus est tout simplement l'ensemble des données sur lesquelles va ou doit s'effectuer l'analyse de contenu.

L'analyse documentaire commence par la description bibliographique d'une publication suivie d'un condensé ne trahissant pas le contenu du texte original et parachevé par des mots-clés qui doivent être transposés en descripteurs. Le corpus est une sorte d'index des mots-clés issus d'un texte, d'un ou de plusieurs ouvrages, et ce, phrase par phrase, paragraphe par paragraphe, page par page etc. en vue d'obtenir, pour le besoin d'une étude bibliométrique, les indices de la production intellectuelle (titre, support, caractères d'imprimerie, feuilles, pages, volume, schéma, exemplaire), les indices de la consommation de l'information imprimée (la réimpression, la réédition, la coédition), les indices économiques du prix (vendu / invendu), les indices humains du livre (auteurs, éditeurs, imprimeurs, lecteurs, libraires). On s'est attardé sur l'analyse de contenu afin de montrer qu'elle fait partie de la bibliologie. Elle se trouve consignée au point 132 de la première classe titrée : la bibliologie, science de la communication écrite tandis que la bibliométrie est au point 131 de la même classe. Dans la même classe, le point 1672 concerne les problèmes de psychologie et de sociologie de la lecture qui sont du ressort de l'analyse de contenu.

Il ressort des activités de l'information que « la bibliothéconomie et l'informatique ont été vues comme deux domaines qui se recoupent largement. Leur zone de recoupement a été définie comme le centre de la science de l'information, la partie commune des trois domaines »⁴ :

- SBD : Sciences de la Bibliothéconomie et de la Documentation ;
- SIT : Sciences de l'Informatique et des Télécommunications ;
- SGS : Sciences de la Gestion et des Systèmes.

Ces trois domaines se subdivisent en trois sous-secteurs :

- AB : Administration des Bibliothèques ;
- SIG : Système d'Information pour la Gestion ;
- RAI : Recherche Automatique de l'Information.

Selon P. Atherton, il est possible de « considérer la science de l'information comme une option à l'intérieur des trois domaines de base SBD, SIT et SGS. La science de l'information est connue comme un sujet complexe, multidisciplinaire allant de l'informatique et des télécommunications à la psychologie, à la logique et aux techniques de classification et d'indexation en passant par la cybernétique »⁵. Par ailleurs, nous souscrivons à l'avis de Claire. Guinchat et Michel Menou qui confirment que tout rapport humain, toute activité supposent un mode de communication. Toute connaissance commence par une information sur ce qui se passe, se dit, se fait, se pense, ... La communication humaine directe est tributaire du temps et de l'espace. Pour s'inscrire dans la durée, il faut qu'elle laisse une trace enregistrée sur un support : livre, disque etc. qui sont des documents. Le principe de toute communication est la circulation d'un message entre une source (émetteur) et une destination (récepteur) au moyen d'un support (canal). Le canal ou média ou support de la communication diffère selon le mode de communication comme le papier pour la communication écrite, les doigts de main pour dire bonjour etc. En outre, la communication ne se fait pas en un sens unique. L'idéal est qu'il y ait adéquation de l'information envoyée à celle reçue. L'inadéquation proviendrait de la perte de sens du contenu du message ou des données superflues qui conduiraient à l'appauvrissement de l'information produite. En fin de compte, la science de la communication est d'origine récente et s'offre sous plusieurs modèles explicatifs dont les plus connus sont : « [le] modèle mathématique de Shannon, [le] schéma linéaire de Lasswell, d'ordre sociologique, [le] modèle cybernétique de A. Moles, [le] schéma centré sur l'étude du message, comme celui de Katz, remanié par McLuhan, [l'] étude de la « machine à communiquer » de Schaeffer, [la] théorie de l'information d'Escarpit »⁶. Ce long rappel sur la conception de l'information et de la communication tient au fait

³ MUCCHIELLI, Roger, op.cit, p.39

⁴ ATHERTON, P. – *Manuel pour les systèmes et services d'information*. Paris, 1977, p. 234.

⁵ ATHERTON, P. – *Manuel pour les systèmes et services d'information*. Paris, 1977, p. 231-234.

⁶ GUINCHAT, Claire et MENOUE, Michel – *Introduction générale aux sciences et techniques de l'information et de la documentation*. Paris, UNESCO, 5^{ème} édition, 1981, p. 17.

que parmi les innovations apportées par la révision du programme de cours en STD en 1983 devaient être insérés les cours ci-après :

- Théories de l'information et de la communication ;
- Bibliologie ;
- Bibliométrie ;
- Archivistique ;
- L'Audiovisuel.

Désormais, les matières précitées devaient constituer des enseignements à la rescousse de la bibliothéconomie et de la documentation. La bibliologie s'est ainsi inscrite parmi les sciences de l'information et de la communication dans un circuit socio-économico-politique, et ce, tant par les aspects théoriques de l'information qui prennent corps avec la communication phonographique porteuse d'un contenu sémantique à déchiffrer et relevant de la sémiologie (science des systèmes des signes) qu'à travers la chaîne des opérations documentaires. En effet, le documentaliste a comme fonctions principales la recherche, l'identification, l'analyse, l'évaluation des informations demandées par les utilisateurs tant au niveau quantitatif que qualitatif. Ce faisant, on obéirait à une psychologie d'acquisition et de communication des informations en fonction des besoins des utilisateurs.

En 1990, pour mieux asseoir l'enseignement de la bibliologie, on a ajouté les cours suivants au programme : informatique documentaire, sociologie de l'information, psychologie et sociologie de la lecture, marketing documentaire, questions approfondies de bibliologie et de bibliométrie, questions d'édition et presse, droits d'auteurs et droits voisins, nouvelles technologies de l'information et de la communication, réseaux documentaires et banque de données.

La recherche en bibliologie est, me semble-t-il, commandée par la conception que l'on se fait de cette science séculaire mais à l'évolution lente. La bibliologie fut attestée pour la première fois en 1633 dans la *Bibliographia politica* de Gabriel Naudé. À cette époque on confondait bibliographie et bibliologie. On reconnaît à l'Abbé Jean Joseph Rive (1730-1792) un ouvrage intitulé *Vocabulaire sur la bibliologie* et à Gustave Brunet un *Dictionnaire catholique* où figure également le terme « bibliologie », retrouvé aussi chez Gabriel Peignot (1768-1848), dans son *Dictionnaire raisonné de bibliologie* (1804) où la confusion persiste avec la bibliographie. À partir de Paul Otlet et de son *Traité de Documentation* publié en 1934, la bibliologie fut perçue comme « science du livre » pour la distinguer de la « bibliographie » qui est une technique de description et de classement des textes imprimés. La bibliographie n'est qu'une partie de la bibliologie. Depuis 1989, la bibliologie est perçue comme science de l'écrit et de la communication écrite. « Les recherches en bibliologie », a précisé Robert Estivals lors d'un colloque international de bibliologie, « touchent à un ensemble de problèmes économiques, sociologiques et communicationnels et ces domaines englobent les systèmes et les schémas de l'écriture, de l'esprit et des formes anciennes et modernes de la communication écrite »⁷. Ailleurs⁸, note le maître à penser de la bibliologie moderne, le but de l'enseignement de la bibliologie consiste à faire connaître, diffuser les résultats de la communication écrite, former les étudiants à la recherche. La finalité de la bibliologie est d'ouvrir les esprits et de donner une culture sur l'écrit aux techniciens des métiers et arts du livre. Il ressort en filigrane que la bibliologie se situe dans le circuit de la vie de l'écrit.

C'est à ce titre que nous avons réparti le contenu de la bibliologie en 5 chapitres. Le premier chapitre traite du survol des principales civilisations à haute tradition scriptuaire : de la proto-écriture (bâtons à encoches, cordelettes à nœud, galets colorés, quipus incas), en passant par les écritures non alphabétiques en Égypte, dans le Proche-Orient, en Inde (pictogrammes et des idéogrammes), puis chez les Phéniciens, qui ont donné naissance aux premiers alphabets consonantiques auxquels les Grecs ajoutèrent des voyelles, entre 900-1100 avant Jésus-Christ. Rome, alors maîtresse du monde, propagea cette culture scriptuaire à grande échelle, notamment par les alphabets avec voyelles et consonnes notées, jusqu'à l'écriture que nous connaissons en RDC par l'entremise des missionnaires religieux l'utilisant comme instrument de christianisation, civilisation et colonisation. Notons que dans la plupart des civilisations, l'écriture était liée à la communication mais était initialement réservée pour les besoins magico-religieux et commerciaux. On notera aussi que l'invention de la représentation de

⁷ CANNONE, A. In : « Lecture », n°52, Sept. à Déc., Liège, 1989, pp. 33-34.

⁸ ESTIVALS, Robert In : « Encyclopédie de la Bibliologie ». Paris, 1993, p. 242.

l'écriture tire sa source des objets les plus familiers de la vie quotidienne. Considérons les premières lettres de l'alphabet portant les dénominations suivantes chez les sémitiques :

Tableau 1 : correspondance objets/signes-signifiants

| N° | Objet | Phénicien | Grec | Lettre d'alphabet actuel |
|----|---------|-----------|-------|--------------------------|
| 1 | Bœuf | Aleph | Alpha | a |
| 2 | Maison | Beth | Bêta | b |
| 3 | Chameau | Gamal | Gamma | c |
| 4 | Porte | Daleth | Delta | d |

On remarquera que le Phénicien, langue sémitique, ne notait pas la voyelle finale. L'histoire de l'écriture est complexe, elle date de 5000 ans. Son histoire et ses origines, selon Robert Biggs, sont loin d'être complètement connues : « les anciens systèmes d'écritures découverts en Crète, au Mexique et au Pakistan nous demeurent en grande partie incompréhensibles. Il nous reste donc beaucoup à apprendre. Mais les découvertes archéologiques vont se poursuivre. C'est grâce à ces systèmes d'écriture et à eux seuls que nous pouvons vraiment connaître l'homme qui nous a précédé »⁹. En outre, Baumann et Westermann¹⁰ affirment l'existence en Afrique noire, de signes gravés sur les Calebasses et les portes de bois. Au-delà de leurs caractère décoratif, le déchiffrement de ces signes a prouvé qu'ils servaient à fixer un mythe ou à transmettre un message, voire une information, tantôt aux seuls initiés tantôt à l'ensemble de la société. N'est-ce pas là une piste de recherche sur l'ethno-bibliologie ? L'auteur rapporte que les premiers missionnaires venus en Afrique subsaharienne s'étaient servis de ces signes pour « la production de la littérature écrite dans des langues africaines comme une des composantes de ces civilisations et un des moyens par lesquels celles-ci se sont exprimées »¹¹.

Dans le Royaume Kongo, les missionnaires étrangers, installés pour christianiser, civiliser, coloniser les indigènes, avaient également joué le rôle d'initiateur de l'écriture et d'éditeur. Ils s'employèrent aussi à enseigner des éléments d'arithmétique à partir de ce que l'on appela « chapelle-école » créée dès 1890. De prime abord, le missionnaire apprenait la langue qui l'aiderait à rédiger des lexiques et à traduire des textes religieux et des hymnes, ou des textes relatifs aux anecdotes et fables du terroir, ou des penseurs antiques. On peut citer :

- le premier catéchisme en Kikongo du Père Mateus Cardoso imprimé au Portugal en 1624 ;
- les œuvres telles que « Sekukianga »¹² éditée en 1891 et « Minsamu mia yenge »¹³ en 1892 qui furent lancées par des missionnaires protestants suédois.

À la lumière des exemples cités, on peut penser que le passage des signes décoratifs, compris par des missionnaires à travers des structures linguistiques des autochtones pour en arriver à la production littéraire, relève de la sociologie de l'écrit. Deux fonctions de l'écriture pour les missionnaires se dégagent : une fonction d'enseignement et une fonction d'évangélisation. Le deuxième chapitre sur la bibliologie est consacré à l'objet, aux sources, méthodes et théories de la bibliologie à partir de son étymologie et de son champ sémantique en vue de mieux comprendre ce qu'elle est par rapport aux techniques documentaires et aux sciences bibliologiques. Le troisième chapitre porte sur l'évolution de la bibliologie, science séculaire mais à évolution lente (attestée depuis 1633). Le quatrième chapitre étudie la bibliologie et les schémas de l'information et de la communication. On peut partir du schéma de Laswell pour passer à celui d'Abraham Moles, qui prend en compte les problèmes de codage et de décodage sémantique pour en arriver à une compréhension des signes d'un répertoire devant être compris de la même manière par un émetteur et un récepteur. Ce chapitre laisse aussi entrevoir les éléments sociaux et culturels liés au langage, les obstacles de différents ordres handicapant la communication : facteurs linguistiques, techniques, financiers, psychosociologiques. Le schéma conceptuel de Brenda Dervin tente de mettre en relief l'individu face aux besoins en information, en s'interrogeant sur les sources d'information et les éléments pertinents de réponses à recevoir. Il y a

⁹ CLAIBORNE, R. – *Le Miracle de l'écriture*, Paris, 1982, p. 7.

¹⁰ Lire « Peuples et les Civilisations de l'Afrique ».

¹¹ Encyclopédie Internationale de la Bibliologie, Paris, AIB, Ret 3, 1993, p. 223.

¹² On peut le traduire par : il fait jour ... Tout est grand jour ... Il est grand temps de se réveiller

¹³ Traduction : Le Message de paix

aussi les schémas de Robert Escarpit sur le processus de communication du livre et sur l'appareil du livre. L'un insiste sur l'influence du milieu historique, social, économique et idéologique d'un auteur sur un texte. L'autre décrit l'itinéraire que suit le texte, de la conception du message de l'auteur comme créateur intellectuel de l'œuvre, à l'éditeur, producteur matériel du produit fini, que le lecteur découvre dans les bibliothèques, les librairies et autres réseaux de distribution ou de diffusion.

Le contenu commenté de l'essentiel du cours de bibliologie ici exposé donne une certaine orientation dans les recherches à entreprendre et une sorte d'évaluation sur celles déjà menées. Ainsi, la qualité et la quantité des études produites en bibliologie vont indubitablement dépendre d'une part de ce que l'on aura enseigné sur cette matière et d'autre part de l'appui des autres enseignements jugés indispensables au programme. La partie suivante porte sur la recherche en bibliologie soutenue par une approche bibliométrique et par d'autres cours figurant au programme des STD/ISS de Kinshasa.

La Recherche en bibliologie et l'apport de la bibliométrie au Département des STD

Méthodologie sur la recherche en bibliologie et l'apport de la bibliométrie

L'une des voies possibles pour cerner les domaines et l'orientation des recherches en bibliologie consiste à recourir à sa classification en cinq classes suivantes : « la bibliologie science de la communication écrite ; le système général de la communication écrite ; les sous-systèmes spécifiques de l'écrit ; la communication écrite et informatique ; l'écrit dans le système de l'audiovisuel ». Robert Estivals note à ce sujet que l'histoire détaillée des schémas reste à faire. La classification de la bibliologie a pour but de connaître la composition du domaine d'étude de cette discipline. Elle vise à inventorier et à catégoriser les différents phénomènes de la communication écrite et à déterminer les perspectives théoriques, scientifiques et méthodologiques sous lesquelles ces phénomènes peuvent être étudiés et expliqués. Elle a facilité ainsi la recherche et l'information en ce domaine, elle a permis d'en établir l'histoire et de dégager un plan cohérent de son développement.

La bibliologie s'insère dans un circuit socio-politico-économique, et ce, parce que le document écrit, sous ses diverses formes en tant qu'objet de communication écrite, relie l'émetteur et le récepteur par un support, même à distance et dans le temps. Ce support est porteur d'une information à décoder suivant une psychologie et des besoins spécifiques de communication écrite dépendant des forces politiques en présence agissant sur le cadre social, culturel, idéologique, religieux mais aussi sur la politique de l'enseignement, enseignement dont l'écrit constitue un support de travail de première nécessité pour le développement intégral d'une nation.

Toutes les questions ici évoquées influencent en général l'évolution et l'orientation du savoir (la technologie et la bibliologie en particulier), et ce, à travers des indicateurs de mesure de l'écrit comme le nombre de livres et de périodiques édités, le nombre d'auteurs et de lecteurs constituant des indices de production, de distribution, de consommation qui relèvent du domaine de la bibliométrie, considérée comme bibliologie appliquée ou quantitative. La bibliologie est une science générale de l'écrit, parmi les sciences bibliologiques¹⁵ dont :

- les sciences bibliologiques issues d'une relation entre la bibliologie et d'autres sciences (histoire, anthropologie, ethnologie, etc.) pour en arriver à la bibliologie historique, l'anthropo-bibliologie. Il s'agit ici des sciences interdisciplinaires qui entretiennent des relations générales avec l'ensemble du champ d'étude de la communication écrite.
- les sciences sectorielles telles que l'éditologie, la lecturologie qui concernent la science de l'édition respectivement dans le processus de production et de distribution et la science générale de la lecture. Ces deux sciences bibliologiques font partie de la première classe consacrée à la bibliologie comme science de la communication écrite et sont mentionnées aux points 164 et 167. Celles-ci peuvent aider à l'explication d'une partie du système de la communication écrite.
- les sciences particulières ; celles-ci sont au carrefour des catégories des phénomènes de la communication écrite et des sciences extérieures à la bibliologie. Font partie de ce champ de recherche : la psychologie de la lecture, le marketing documentaire, la lexicostatistique ou la glottochronologie.

Somme toute, la bonne conduite des études à mener en bibliologie requiert une méthode scientifique appelée bibliométrie, initialement fondée sur des indices de mesure issus de la

¹⁵ Lire l'Encyclopédie de Bibliologie

bibliographie. Pour l'heure, les bibliothécaires, les documentalistes et les archivistes ne peuvent aucunement se passer de la bibliométrie, dans la gestion des opérations de la chaîne documentaire. Pour Paul Otlet, c'est « un ensemble coordonné de mesures utiles au livre et au document à revêtir leurs données de la forme précise du nombre, à passer de l'état qualitatif ou descriptif à l'état quantitatif »¹⁶. Pour rappel, les opérations d'une chaîne documentaire regroupent des données informationnelles pouvant, d'une part constituer des statistiques d'activités issues des acquisitions et du traitement des documents et des « statistiques d'usage » provenant, d'autre part des prêts, de consultations ou de demandes d'information. En outre, l'approche bibliométrique est effective en linguistique notamment en lexicostatistique ou glottochronologie. À ce propos, note G. Mounin : « le lexique d'une langue se renouvelle avec le temps » ; des mots disparaissent, d'autres apparaissent. On croit pouvoir mettre en évidence que les termes disparaissent, sur de longues périodes à vitesse constante : disons 20% dans les 800 ans. De même, il est possible de mesurer la fréquence ou le degré d'occurrence, à court intervalle, d'une série des mots chers à tel homme politique ou à tel auteur qui exercent une influence sur la psychologie sociale des gens (bibliosociométrie). Pour terminer, une approche bibliométrique peut également être appliquée aux journaux en établissant des rapports, notamment entre la production de ceux-ci par nombre de tirage, par langue, par ville face au nombre d'habitant/lecteur etc..

Il apparaît nettement qu'autour de la bibliométrie se greffent deux types de statistiques ou de mesure dans la vie de l'écrit. Il s'agit notamment des statistiques liées directement à l'écrit ; des statistiques relatives à d'autres sciences sur les données quantitatives, géographiques, démographiques, sociales, politiques, économiques, culturelles, psychologiques. Dans ces deux types de statistiques appliquées, il importe que, dans la collecte des données, le bibliologue trace l'orientation pour une meilleure interprétation des résultats.

Les cours figurant au programme des STD/ISS pour appuyer la recherche en bibliologie

Nous proposons le tableau suivant comme grille de réflexion, en nous appuyant sur nos considérations sur la bibliologie et les sciences bibliologiques et sur les cinq classes qui composent le vaste champ de recherche en bibliologie.

Tableau 2. Apport des cours dispensés en appui direct à la bibliologie selon la classification de l'AIB (1992/1993)

| N° | Classe 1 | | Classe 2 | | Classe 3 | | Classe 4 | | Classe 5 | |
|-------------|--|-------------------|--|------------------|------------------------------------|------|--|------------------|--|------|
| | Bibliologie : science de la communication écrite | | Classement général de la communication écrite | | Sous-système spécifique de l'écrit | | Communication écrite et Informatique | | Écrit dans le système de l'audiovisuel | |
| | | cote | | cote | | cote | | cote | | cote |
| 1 | Bibliométrie | 131* | 1.Édition | 252 ^x | 1.Analyse et Indexation | 323* | 1.Informatique documentaire | 411 | Audio-visuel | |
| 2 | Histoire de la bibliologie et bibliologie historique | 14** Et 171 | 2. Archives, Bibliothèque Médiathèque (Bibliothécomie) | 263 ^x | 2.Produits documentaires | 324* | 2.Nouvelles technologies de l'information et de la communication | 415 et 416 | | |
| 3 | Diplomatique-archivistique | 1613 | 3.Marketing documentaire | 221 | 3.Publications officielles | 33** | 3.Réseaux documentaire et banques de données | 415 et 423 | | |
| 4 | Psycho-sociologie et sociologie de la lecture | 1672 | 4.Théorie de l'information et de la communication | 18 | | | | | | |
| 5 | Sociologie de la littérature | 1721 | | | | | | | | |
| Cour | 5 | | 4 | | 3 | | 3 | | 1 | |

¹⁶ OTLET, Paul cité par ESTIVALS, Rober – *La Bibliologie*, Tome 1, *La Bibliométrie*, Paris, 1978, p. 34.

| | | | | | | | | | | |
|--------------------|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| s dispe nsés | | | | | | | | | | |
|--------------------|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|

Du tableau 2, il ressort que 16 cours dispensés au département des STD viennent en appui à la bibliologie. Ils se répartissent de la manière suivante :

- 5 cours concernent la 1^{ière} classe, consacrée à la bibliologie comme science de la communication écrite dont la bibliométrie sert de méthode de quantification ; la diplomatique-archivistique relève des sciences bibliologiques sectorielles et particulières constituées. Y figurent aussi l'histoire de la bibliologie, la bibliologie historique, la psycho-sociologie et la sociologie de la lecture et la sociologie de la littérature.
- 4 cours relevant du système général de la communication écrite, constituant la 2^{ième} classe des sciences bibliologiques. On note dans ce sous-système concernant l'édition et la distribution, les cours d'édition, imprimerie et presse ; les cours de bibliothéconomie, archivistique et médiathèque (ceux-ci résultent des « sous-systèmes de réception et de communication écrite ») ; les cours de marketing documentaire et les cours de théorie de l'information et de la communication (nous pensons les assimiler, l'un dans les cadres sociaux de la communication écrite (221** et 212*) : communicologie avec ses trois branches (médiologie, informatologie, communicologie fonctionnelle), l'autre dans le système général de la communication écrite). Ces deux cours couvrent les fonctions de la communication écrite et les besoins en information pour toute personne.
- 3 cours forment la 3^{ième} classe, définie comme sous-système spécifique de l'écrit. Il s'agit des cours d'analyse documentaire (condensation et indexation) – sous-système de l'écrit –, de produits documentaires – production secondaire spécialisée –, et de publications officielles – production secondaire spécialisée et éditée.
- 3 cours constituent la 4^{ième} classe, intitulée communication écrite et informatique : l'informatique documentaire ; les nouvelles technologies de l'information et de la communication ; les réseaux documentaires et les banques de données. Il s'agit de la création d'écrits assistés par ordinateur avec des logiciels documentaires, mais aussi de la transmission à distance des écrits, tout comme la réception de l'écrit informatisé. En outre, les effets sur les sous-systèmes de distribution-diffusion de l'écrit, et sur ceux de réception et conservation de l'écrit sont pris en compte dans les réseaux documentaires et les banques de données.
- L'écrit dans le système de l'audiovisuel constitue la 5^{ième} classe de la bibliologie. Parmi les matières prévues au programme, ne figure à ce jour que le cours d'audio-visuel.

Cette description peut servir de support pour une réflexion plus approfondie.

Voici le troisième tableau sur l'appréciation des thèmes de recherche exploités à travers les travaux de fin de cycle et les mémoires des étudiants du département des STD/ISS de 1986 à 2004.

Trois conclusions émergent de ce travail. Les Relations entre la bibliologie et les sciences bibliologiques. L'enseignement et la recherche en bibliologie font partie de la science de la communication écrite. La classification de l'AIB les situe dans la 1^{ère} classe respectivement aux points 191 et 192. C'est la sémiologie, science des systèmes de signes qui établit la relation entre la bibliologie comme science générale de l'écrit et les autres catégories spécifiques de systèmes de signes aux formes graphiques, à travers le survol des principales civilisations à haute tradition scriptuaire. L'écrit, porteur d'une information pour s'inscrire dans l'espace et le temps, se manifeste à travers une structure grapho-sémantique sur un support. Il devient une information commune entre un émetteur et un récepteur par l'acte de la lecture, dans la mesure où il y a adéquation dans la manière de comprendre une suite de séquence de ces signes dans un contexte donné. D'où la relation entre bibliologie et sciences bibliologiques.

Les Fonctions de l'écrit

Il a été constaté, au regard de la génétique de l'écrit, que, dans la plupart des sociétés de l'Antiquité à nos jours, l'écrit est lié aux divinités, aux rois et aux besoins commerciaux et à l'enseignement. En Égypte, Thot incarnait l'écrit ; dans la Chine antique, l'origine de l'écriture a été attribuée à

l'empereur FOU-HI ; le terme « Wen » signifiant dessin, écriture, littérature, civilisation ; les Phéniciens inventeurs de l'alphabet consonantique auquel les Grecs ajoutèrent des voyelles, ont, pense-t-on, propagé leur écriture grâce à leur commerce à grande échelle ; les Romains imposèrent aux peuples conquis le latin, qui évoluera an diverses langues et dialectes romans.

L'Enseignement et la recherche en bibliologie

L'enseignement et la recherche en bibliologie ont pris de l'ampleur dans le département des STD. Ils tendent même à constituer une spécialisation au regard des tableaux 2 et 3, évoquant respectivement les cours dispensés en appui à la bibliologie en vue de donner du tonus à la recherche d'une part et aux domaines déjà exploités d'autre part. Beaucoup d'efforts restent à fournir. L'acquisition d'une documentation à la pointe de l'actualité, le développement de la formation afin d'améliorer le niveau des connaissances par le recyclage, les voyages d'études, la préparation des diplômes du troisième cycle et du doctorat sont des pistes à rendre effectives par une coopération soutenue et durable. Il revient donc aux organismes internationaux spécialisés tels que l'AIB, l'Unesco etc. de nous venir en aide. Nous disposons d'un potentiel mais il nous faut un appui afin de mieux cerner la bibliologie et l'enseigner comme il se doit. C'est à cette fin que j'ai exposé les cinq grandes classes sur lesquelles se fondent les recherches au département des STD depuis 1986.